

REPUBLIQUE FRANCAISE

Dossier n° DP 014 119 26 00027

Date de dépôt : 27/05/2026

Demandeur : **Monsieur Nasreddine ARFAOUI**

Pour : **Création de clôture et de piscine**

Adresse du terrain : **12 B rue de la poste à Cagny (14630)**

Le Maire

à

Monsieur Nasreddine ARFAOUI

31 rue Père Sanson

ETAGE 1 APPARTMENT 8

14000 CAEN

Commune de Cagny
2026xx108

Objet : Rejet tacite par suite de pièces complémentaires non fournies

Références : DP 014 119 26 00027

Monsieur,

Par lettre du 23/06/2026, je vous ai indiqué que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Cagny, le 01 octobre 2026

Par délégation du maire,

L'Adjoint à l'urbanisme,

Pascal GENISSEL



AFFICHÉ LE

01 OCT. 2026

n° 360